



Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

*BUDGET 2023
ET
PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2023-2024-2025*

Document explicatif

Février 2023

Madame,
Monsieur,

Le 23 janvier dernier, le Conseil municipal a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour la présente année et, le 22 décembre 2022, à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

Le Conseil a donc adopté un budget équilibré atteignant un peu plus de 5 millions de dollars afin de continuer à offrir à ses citoyens des services de qualité au cours de l'année 2023.

Quant aux dépenses en immobilisations, elles atteindront, en 2023, approximativement 397 000 \$ et représenteront des investissements principalement en administration et en infrastructures routières, d'aqueduc et d'égout.

En 2023, les contribuables observeront une diminution du taux de la taxe foncière à 0,42 \$ par rapport à 0,4878 \$ en 2022. Cette réduction est attribuable à l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation foncière dont les valeurs ont augmenté en moyenne de 38,48 %.

Les différents tarifs varient légèrement en fonction des coûts que la Municipalité doit assumer, notamment en ce qui concerne les différentes collectes de matières résiduelles.

Bonne lecture!

		2022	2023
STATISTIQUES			
Évaluation foncière imposable		497 005 100 \$	678 863 057 \$
Évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale		276 619 \$	364 740 \$
Pourcentage du niveau du rôle par rapport à la valeur réelle		90 %	100 %
Taux d'endettement		0,98 %	1,15 %
Pourcentage du budget consacré au service de la dette		13,7 %	15,8 %
EFFORT FISCAL			
Taxe sur la valeur foncière			
Taux	Foncier général	0,4878 \$	0,42 \$
Taux	Foncier général (Service de la dette)	0,07 \$	0,06 \$
Tarification pour services	Aqueduc (tarif de base)	60,00 \$	60,00 \$
	Égout	382,00 \$	382,00 \$
	Résidus domestiques	120,00 \$	136,75
	Collecte sélective	19,25 \$	30,80 \$
	Matières organiques	99,50 \$	105,40 \$
	Écocentre	38,30 \$	37,75 \$
EXEMPLE DU FARDEAU FISCAL D'UNE PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE			
Évaluation imposable (rôle triennal 2023-2024-2025) - Valeur moyenne		276 619 \$	364 740 \$
Taxe à l'évaluation		1 542,98 \$	1750,75 \$
Tarifs	Aqueduc (tarif de base)	60,00 \$	60,00 \$
	Égout	382,00 \$	382,00 \$
	Résidus domestiques	120,00 \$	136,75 \$
	Collecte sélective	19,25 \$	30,80 \$
	Matières organiques	99,50 \$	105,40 \$
	Écocentre	38,30 \$	37,75 \$
TOTAL	** Hausse moyenne de 10,67 % **	2 262,03\$	2 503,45\$

COMPARAISON DES BUDGETS 2022 ET 2023

4

Revenus et charges

REVENUS	2022	2023
Taxes	4 078 534	4 549 220 \$
Paiements tenant lieu de taxes	54 652 \$	16 300 \$
Transferts	80 322 \$	112 250 \$
Services rendus	106 135 \$	107 950 \$
Imposition de droits	223 000 \$	213 000 \$
Amendes et pénalités	0 \$	0 \$
Intérêts	34 590 \$	53 860 \$
Autres revenus	0 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	4 577 233 \$	5 052 580 \$

CHARGES	2022	2023
Administration générale	685 386 \$	777 960 \$
Sécurité publique	615 684 \$	699 330 \$
Transport	696 515 \$	907 910 \$
Hygiène du milieu	1 057 510 \$	1 424 880 \$
Santé et bien-être	0 \$	1 160 \$
Aménagement, urbanisme et développement	191 465 \$	161 450 \$
Loisirs et culture	360 675 \$	303 490 \$
Frais de financement	120 284 \$	205 740 \$
TOTAL DES CHARGES	4 109 096 \$	4 481 920 \$

COMPARAISON DES BUDGETS 2022 ET 2023

5

	2022	2023
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
<i>Remboursement de la dette à long terme moins subvention</i>	543 290 \$	632 310 \$
AFFECTATIONS		
<i>Activités d'investissement</i>	17 847 \$	0 \$
<i>Excédent de fonctionnement non affecté</i>	(93 000 \$)	(87 000 \$)
<i>Excédent de fonctionnement affecté</i>		\$
<i>Fonds de roulement</i>		17 850 \$
<i>Fonds réservés - élection</i>	0 \$	7 500 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		
	0 \$	0 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Pour les prochaines années, le Conseil municipal projette d'investir principalement dans les infrastructures d'aqueduc, d'égout ainsi que dans son réseau routier.

Voici, ci-dessous, 2 tableaux montrant les investissements prévus par fonction et leur mode de financement :

6

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION PAR FONCTION

FONCTION	2023	2024	2025	TOTAL
Administration générale	160 000 \$			160 000 \$
Sécurité publique	60 000 \$			60 000 \$
Transport	60 000 \$		500 000 \$	560 000 \$
Hygiène du milieu	100 000 \$			100 000 \$
Santé et bien-être				
Loisirs et culture	17 000 \$	1 200 000 \$		1 217 000 \$
TOTAL	397 000 \$	1 200 000 \$	500 000 \$	2 097 000 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION SELON LES MODES DE FINANCEMENT PERMANENT

MODE DE FINANCEMENT PERMANENT	2023	2024	2025	TOTAL
Financement à long terme	60 000 \$	516 130 \$	250 000 \$	826 130 \$
Excédent de fonctionnement – non affecté	100 000 \$	100 650 \$		200 650 \$
Fonds de roulement	94 400 \$			94 400 \$
Fonds de parcs, de terrains de jeux et d'espaces verts	17 000 \$			17 000 \$
Revenus de transfert	125 600 \$	583 220 \$	250 000 \$	958 820 \$
TOTAL	397 000 \$	1 200 000 \$	500 000 \$	2 097 000 \$